

Histoire politique de la France contemporaine (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)

Travaux Dirigés : Premier semestre 2021-2022



René Achille Rousseau Decelle, *Une séance à la Chambre des députés*, 1907, huile sur toile, 180 x 145 cm, palais Bourbon, Paris.

Intervenant :
Vincent BENEDETTO
Vincent.benedetto@univ-rouen.fr

Table des matières

<i>Organisation des TD</i>	3
Contrôle de connaissance et notation	3
Session de rattrapage et Les compensations.....	3
<i>Méthodologie</i>	4
Le commentaire de document	4
L'exposé.....	6
La dissertation	8
<i>Bibliographie et ressources de travail</i>	12
<i>Frise chronologique</i>	13
<i>Descriptif des séances</i>	15
Première séance : 17 septembre	15
Deuxième séance (24 septembre)	15
Troisième séance (1 ^{er} octobre)	15
Quatrième séance (8 octobre)	15
Cinquième séance (15 octobre)	15
Sixième séance (22 octobre)	15
Septième séance (29 octobre).....	15
Huitième séance (12 novembre).....	15
Neuvième séance (19 novembre)	15
Dixième séance (26 novembre)	15
Onzième séance (3 décembre)	15
Douzième séance (10 décembre).....	15

Organisation des TD

Trois documents étudiés (exposés) de 20 minutes maximum par séance, avec une reprise. La durée des exposés ne doit pas se situer en-dessous de 10 minutes. L'étudiant a donc entre 10 et 20 minutes pour réaliser son exposé.

Les séances sont thématiques, ainsi, chaque exposé permet d'aborder divers points de vue sur un événement ou une tendance politique. La **tenue des exposés** par chaque étudiant au jour prévu est donc **indispensable à la cohérence intellectuelle et pédagogique de chaque séance**.

Les reprises qui suivent les exposés seront le moment pour les autres étudiants de poser des questions et d'affiner l'écoute d'un propos, afin de permettre à l'étudiant qui présente de revenir sur des éléments exposés ou non. Ce temps de parole commune est essentiel.

Contrôle de connaissance et notation

(Extrait du MEMENTO Licence Histoire)

« Pour tous les enseignements du premier (S1) au sixième semestre (S6), les évaluations sont organisées selon une même structuration :

- Pour les étudiant.es inscrit.es en contrôle continu (CC), la note de contrôle continu (CC) compte pour 50% du total, (dont oral 20% et écrit 30%) et le contrôle terminal (CT, « partiels ») pour 50%.
- Pour les étudiant.es dispensé.es de contrôle continu (DCC, salarié.es), le CT compte pour 100%.
- À la session de rattrapage, le CT compte pour 100%. »

Trois notes dans l'année : 1 CC oral - 1 CC écrit - 1 ET écrit

La première note est constituée par l'exposé oral (25%)

La deuxième note est constituée par une dissertation en deux heures (25%)

La dernière note est constituée par une épreuve terminale en 3 ou 4 heures (50%)

Session de rattrapage (Extrait du MEMENTO Licence Histoire)

« La session de rattrapage de juin consiste en un examen écrit d'une, deux, trois ou quatre heures. Une note unique sera saisie par examen. »

Session de rattrapage et Les compensations

(Extrait du MEMENTO Licence Histoire)

« La session de rattrapage de juin consiste en un examen écrit d'une, deux, trois ou quatre heures. Une note unique sera saisie par examen.

Si la moyenne des notes obtenues est supérieure à 10 à l'intérieur d'une matière, d'une UE, d'un semestre ou d'une année (L1, L2 ou L3), la compensation permet de ne pas avoir à repasser les épreuves auxquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. »

Méthodologie

Le commentaire de document

Ce qui est dit ici est valable dans toutes les périodes historiques.

L'exercice du commentaire de document demande de la rigueur. **Chaque type de texte, chaque document, a son originalité, sa personnalité, sa richesse et ses obscurités, voire ses pièges.** L'essentiel est de pratiquer encore et toujours, de lire et de relire des sources. Les conseils qui suivent sont donc des règles de base que vous devez appliquer.

Le but de l'exercice est de montrer que l'on sait comprendre un document historique. Donc on doit être capable de l'expliquer dans tous ses détails, de détecter toutes les informations qu'il contient, enfin d'en évaluer l'importance pour ses contemporains et son intérêt pour l'historien (deux choses différentes).

L'introduction d'un commentaire de document suit un **plan systématique** : Il s'agit de présenter, situer, définir le document.

Éléments de l'introduction.

- (Pas nécessaire) l'accroche.
- (Pas nécessairement) Le résumé : il peut être utile de la faire pour soi, notamment pour éviter les contre-sens ou pour vérifier que l'on n'a rien oublié d'essentiel dans le commentaire. Mais ce n'est pas un passage obligé. Tous les professeurs ne l'attendent pas.
- **L'auteur** : Il faut l'identifier, préciser notamment ce qu'il est, ce qu'il fait, au moment de la rédaction du texte. ATTENTION, on ne rédige pas une dissertation biographique. Il faut exposer ce qui dans la vie ou l'œuvre de l'auteur permet de comprendre le texte.
- **La nature du document** : Il faut la définir: ordonnance, traité de paix, testament, décision de justice, article de loi, Constitution, article de presse, discours, journal intime... Il faut ensuite penser à ce que cette nature implique: un testament ne contient pas les mêmes informations qu'une lettre à un ami. Une sentence d'un tribunal ne dit pas forcément quel conflit est à l'origine du procès. Il faut ensuite s'interroger sur les conditions de rédaction du document en fonction de sa nature: les actes des notaires ou des rois, les canons des conciles suivent souvent des formulaires types qui rendent obligatoire certains plans, certaines formules, certaine clause.
- **Destinataire** : pour qui ?
- **La date** : En général elle est donnée. Il faut alors réfléchir à sa signification, voire à son importance éventuelle en utilisant ses connaissances du programme. Il est Évidemment très intéressant de montrer que l'on aurait pu trouver sans aide cette date, en partant des indications que le texte comporte (par exemple s'il indique un événement politique censé être proche du moment de rédaction).
Être capable de déterminer soi-même la date d'un document est une qualité d'historien, qu'il ne faut pas hésiter à manifester, si le document le permet bien
- **→ Relié à la date : Le contexte** : les événements marquants dans le domaine politique, économique, culturel etc. ATTENTION : il ne faut retenir que ce qui aide à comprendre et à situer le document. C'est un moment important de l'étude d'un document. Elle permet de situer le texte, d'avoir une idée des faits auxquels il répond ou s'oppose. Le contexte peut permettre d'éclairer plusieurs éléments du texte.

- **La fin de l'introduction doit énoncer une problématique**, c'est-à-dire la question centrale posée par le document. Elle peut correspondre à un passage explicite du texte. **Elle est suivie de l'annonce du plan.**

L'introduction ne doit rien comporter qui trouve sa place dans le commentaire lui-même: il ne faut pas anticiper sur celui-ci.

Le commentaire en lui-même, le corps.

- I. Première partie
 - A) .
 - B) .
 - C) .

Transition

- II. Deuxième partie
 - A) .
 - B) .
 - C) .

Transition

- III. Troisième partie
 - A) .
 - B) .
 - C) .

Expliquer/définir tout ce qui doit l'être. Les noms de personnes et de lieux, préciser les dates, définir les termes techniques ou difficiles. Il faut aussi définir les termes dont le sens est spécifique à la période concernée. **ATTENTION** : pas de catalogue ; les éclaircissements doivent apparaître lorsqu'ils sont nécessaires.

Faire intervenir le contexte par vos connaissances et vos lectures pour expliquer le texte : point de vue adopté etc.

Pour comprendre le texte, il faut l'interroger : C'est une enquête. Mettez-lui la pression, recherchez des éléments (livres) pour mieux le comprendre et donc lui faire dire la vérité. N'ayons pas peur des mots, un commentaire de texte, exposé ou écrit, c'est un combat: **le texte doit finir au tapis à force de l'avoir pressé.**

Écueil à éviter :

- La paraphrase qui consiste à répéter ce que dit le texte sans apporter d'analyse. Ex : Le texte dit que « *citation* ... ».

Enfin, la conclusion :

- Vous rappelez les étapes de votre analyse et vous répondez à la problématique que vous avez posée.
- Quels apports de ce document ? Posez-vous la question : si ce document n'existait pas, quelles informations nous n'aurions pas eu ?
- Éventuellement, une piste de réflexion pour aller plus loin.

L'exposé

Nous sommes bien d'accord, la méthode du commentaire de documents exposé ci-dessus s'applique à l'exposé : vous adaptez simplement à l'oralité et à la théâtralisation de l'explication de texte.

1. Préparer un exposé

L'exercice de préparation à la présentation d'exposés sert deux buts :

- Permettre de revoir ensemble le contenu du cours et d'en discuter.
- Vous donner des opportunités d'entraînement à la construction d'une problématique et d'un plan organisé et argumenté.

Faire des recherches sur le sujet :

- Délimiter un cadre spatiotemporel
- Bien définir les termes clefs de votre exposé
- Faire des recherches en fonction grâce à plusieurs ressources

o Les manuels disponibles à la BU (baladez-vous dans la bibliothèque, regardez les étagères ET le catalogue en ligne).

o Les articles de recherche (Cairn, Persée, Revue.org, Erudit.org...)

o Internet (mais attention à la fiabilité des sources). Veillez à bien **aux sources**.

Ensuite parmi toutes les informations récoltées dans les textes et vos connaissances (tirées du CM et de vos recherches) faire le tri pour garder les plus importantes (et les plus pertinentes (au regard de votre problématique et de votre plan argumentatif).

La problématique est comme un puzzle que l'on cherche à résoudre. Vous posez votre puzzle via la problématique, et vous tentez de le résoudre grâce à l'élaboration d'un plan argumentatif. Le plan doit être le fil rouge de la résolution de votre puzzle.

Prévoir un temps pour réexpliquer les notions clefs, comme si vous faisiez le cours.

Un exposé contient obligatoirement les éléments suivants (COMME UN COMMENTAIRE) :

- Une introduction : le but d'accrocher l'auditoire, de leur démontrer pourquoi le sujet est intéressant, de désigner les enjeux historiques qu'il couvre. Elle restitue aussi le cadre spatiotemporel, les définitions des termes du sujet, la problématique suivie tout au long de l'exposé et l'annonce du plan suivi ensuite.
- Le développement de l'argumentation : structuré en différentes parties et sous-parties, il a pour but de donner des éléments de réponse à la problématique. En général, une grande idée/argument par partie, qui peut être subdivisé en petites idées/arguments dans les sous parties. Pensez à hiérarchiser l'information et distinguer ce qui relève de l'argument et ce qui relève de l'illustration.
- Une conclusion : elle repart de la problématique de départ, pour récapituler les différents arguments et se termine sur une résolution de la problématique, assortie éventuellement de pistes de réflexion pour aller plus loin.

Pour le public : prendre des notes et réfléchir à des demandes de précisions, des questions pour élargir le débat.

1. Méthodologie – Passage à l'oral

→ Avant de commencer : **projeter le plan simplifié** (la problématique et les trois grandes parties suffisent) au tableau afin de permettre aux autres étudiants de mieux suivre. Notez sur les slides les termes, les noms et dates importantes.

→ **Parler clairement et distinctement** : un débit de parole trop rapide donne généralement une impression d'incompréhension et peut faire décrocher votre auditoire. A l'inverse, éviter les « blancs » qui donnent l'impression immédiate que le travail n'a pas été réalisé avec sérieux.

→ **Alterner idées et exemples commentés** : une idée = un exemple est une règle d'or. Leur illustration est possible par des documents jugés pertinents.

→ **Pour les exposés qui concernent un document écrit** : il est inadmissible de réaliser un exposé « hors-sol » sans citer le contenu du texte. Les éléments d'explication historique (contextualisation) et la citation du document sont complémentaires.

→ **THÉÂTRALISATION** : Pour bien stimuler l'intérêt de votre public, n'hésitez pas à bien porter la voix et à regarder les personnes en face de vous. Enfin, tentez de vous détacher de vos notes. Si vous avez du mal avec le fait de regarder l'auditoire : prenez deux points dans la salle, et passez de l'un à l'autre, avec ceci votre regard passera mécaniquement par l'auditoire.

Vous avez vos notes en main ne soyez obnubilé par elles : elles sont importantes, mais regardez le public. Il faut attirer le public à vous.

INTRODUCTION

1) *Accroche/entrée en matière*

Elle n'est généralement pas obligatoire en licence mais largement conseillée. Ou plutôt, mieux vaut s'en passer que de tenter une accroche maladroite qui décrédibiliserait toute une copie dès les premiers mots ; **au contraire, une accroche intelligente garantit de partir sur de bons rails**. Ne pas utiliser l'anecdote pour l'anecdote – s'en passer si elle n'est pas révélatrice. L'accroche permet d'introduire le sujet dans toute sa complexité.

Au choix :

- Une citation intelligente et symptomatique

Ex., pour le sujet « 1914 : l'Europe au bord de la guerre » :

Dans son journal du 3 août 1914, l'écrivain pacifiste Romain Rolland écrit : « Je suis accablé, je voudrais être mort. Il est horrible de vivre au milieu de cette humanité démente et d'assister, impuissant, à la faillite de la civilisation. »

→ Pose le débat de l'inévitabilité présumée de la déflagration de l'été 1914, dont la discussion sera au cœur du corps de la dissertation.

→ Toujours donner la référence d'une citation.

- Un petit récit signifiant :

Choisir une anecdote, un petit fait qui ne demandera pas plus de 4 lignes pour être raconté mais qui dans son déroulement comportera le problème du sujet, qui peut faire figure à elle seule de résumé d'un sujet ou d'une période.

Ex., pour le sujet « L'Empire et l'Église, X^e-début XII^e siècle » :

En 1077, Henri IV du Saint-Empire, excommunié par Grégoire VII pour avoir tenté de fonder une *Reichskirche* autonome dont il investirait lui-même les évêques, se rend à la résidence du pape dans les Apennins habillé en pénitent, et demande pardon. Ce n'est qu'après l'avoir laissé attendre trois jours et trois nuits devant le château que Grégoire accepte de lever l'excommunication.

Illustré la lutte des deux pouvoirs universels, donne à voir l'ascendant de l'un sur l'autre. Mais cela ne dura pas longtemps... (permet de se lancer sur la Querelle des Investitures).

- Une entrée en matière historiographique :

Montrer que la formulation du sujet est un choix délibéré de celui qui en est à l'origine, que, bien souvent, il s'inscrit dans une tradition historiographique précise, ou au contraire la questionne. Une dissertation sur la Révolution française peut inviter à rappeler ses différentes interprétations traditionnelles, du point de vue de l'histoire politique, sociale, culturelle, économique... pour ensuite montrer que l'on s'attachera à trouver un terrain d'entente, ou qu'au contraire on tranchera d'une manière originale en affirmant une position. Il peut également s'agir de querelles de mots, dont on peut rappeler les différentes définitions dans l'historiographie, le caractère anachronique, la définition postérieure... (« féodalité », « absolutisme », etc.).

2) Contextualisation et analyse du sujet

→ **Définition des termes du sujet** : éviter la liste rébarbative de définitions. Le plus important est de donner du liant à l'ensemble ; c'est un jeu avec le correcteur visant à lui faire croire que l'on ne s'enferme pas dans un carcan de conventions, alors que c'est pourtant bien le cas – mais il faut le dissimuler. Respecter l'ordre des structures (entrée en matière, analyse du sujet, problématique, annonce du plan).

→ **Cadrage historique** : il ne s'agit **pas** de 1) donner le contexte politique 2) résumer toute la période considérée. Il s'agit de préciser ce qu'il se passe aux deux bornes chronologiques du sujet. Il faut définir lorsque cela a un sens. Le découpage chronologique du sujet est un parti pris de l'auteur, il s'agit de l'expliquer, de le justifier (voire de le critiquer en conclusion).

→ **Cadrage géographique** : selon l'axe suivi en cours, généralement la France, ou l'Europe (occidentale), ou une partie de celles-ci lorsque l'intitulé du sujet exclut, implicitement ou explicitement, des zones géographiques, des aires culturelles.

Il faut définir tous les éléments du sujet qui permettent de comprendre le sujet posé. **Le sujet et rien que le sujet**. Il s'agit de dresser les liens entre les bornes, de montrer la cohérence, les points communs, d'établir le lien entre l'intitulé du sujet et la problématique que l'on commence ainsi à introduire de façon subtile... Cela peut passer par d'autres questions qui, petit à petit précisées, amènent à la problématique.

3) Problématique

→ La problématique est, en général, **une question qui permet de relever la complexité du sujet**. Si on vous donne un sujet, c'est qu'il n'est pas si évident que cela. Montrez que vous êtes à la hauteur du sujet. Il y a toujours plusieurs problématiques possibles.

4) Annonce du plan

→ Éviter les formulations trop lourdes, du type : « dans un premier temps..., dans un second temps..., enfin... ».

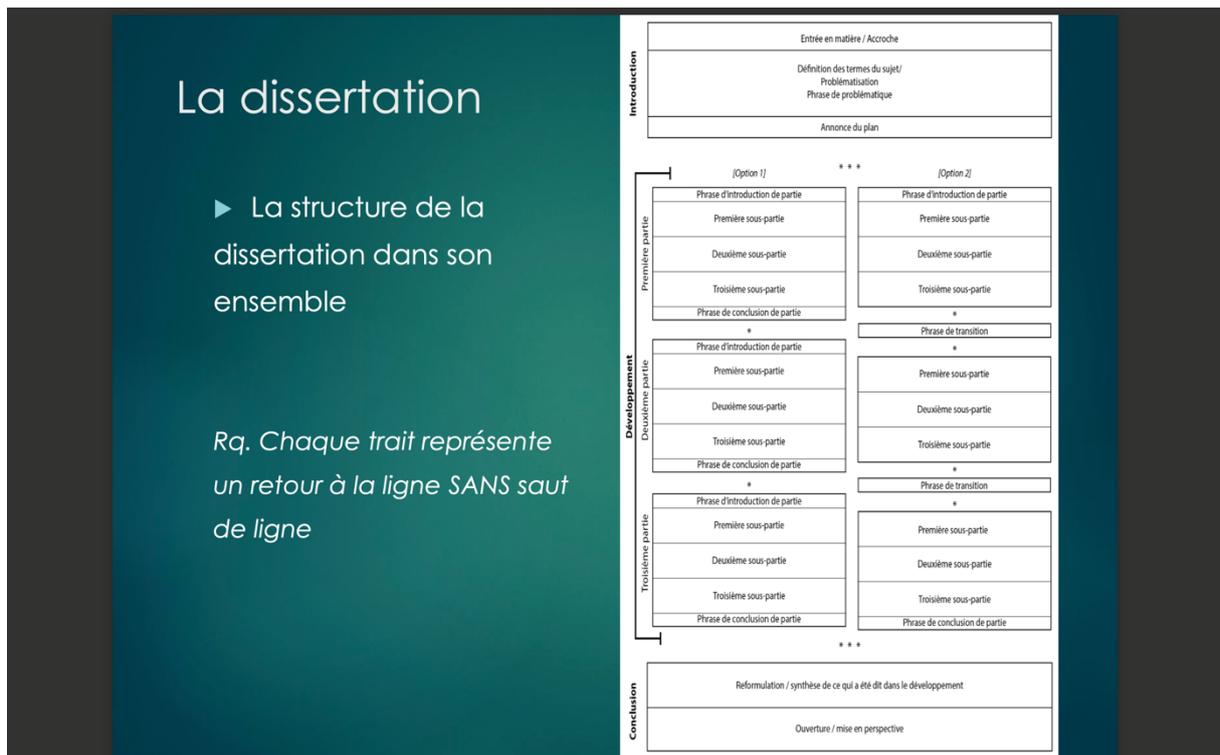
Ex. : « Après avoir..., il s'agira d'analyser..., avant de considérer... » ; « Si l'absolutisme fut..., il fut aussi..., et également... ».

Pour approfondir la méthode :

Vincent MILLIOT et Olivier WIEWORKA, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques*, Paris, Nathan, 2^e éd. 1994.

Pierre SALY, Jean-Paul SALY *et al.*, *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 3^e éd. 2003.

Bien d'autres livres présentent la méthode de la dissertation et de la méthode. N'hésitez pas à aller les voir (centre de documentation et bibliothèque).



Bibliographie et ressources de travail

Ressources

- La Bibliothèque universitaire
- Le Centre de documentation
- Les sites donnant à une multitude d'articles : https://odin.univ-rouen.fr/discovery/dbsearch?query=any,contains,*&tab=jsearch_slot&sortby=title&vid=33UDR_INST:URN&offset=0&databases=any,*Ouvrages classiques des sciences historiques, disponibles en texte intégral :
https://www.herodote.net/documents_integraux.php
 - Cairn
 - Jstor
 - Gallica <http://gallica.bnf.fr>
 - ...

Bibliographie indicative

Sylvie APRILE, *La Révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010.

Sylvie APRILE, Jean-claude CARON, Emmanuel FUREIX, *La Liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Paris, Champs Vallon, 2013

Jean-Pierre AZEMA et Olivier WIEWORKA, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997.

Ludivine BANTIGNY, *1968. De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018.

Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, 2 vol., Paris, La Découverte, 2005.

Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, 2 vol., Paris, Presses de Sciences Po, 1980-1982.

Serge BERSTEIN, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001.

Serge BERSTEIN (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003.

Serge BERSTEIN, René REMOND et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Les années Giscard. Institutions et pratiques politiques 1974-1978*, Paris, Fayard, 2003.

Christophe CHARLE, *Le siècle de la presse (1830-1929)*, Paris, Seuil, 2004.

Jean-Jacques CHEVALLIER, Guy CARCASSONNE, Olivier DUHAMEL, *Histoire de la V^e République 1958-2007*, Paris, Dalloz, 2007.

Jacques DROZ (dir.) *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1972-1978, 4 vol.

Vincent DUCLERT, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012.

Georgette ELGEY, *Histoire de la IV^e République*, Paris, Robert Laffont collection « Bouquins », 2019, 2 vol.

Maurizio GRIBAUDI et Michèle RIOT-SARCEY, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2008.

Eric HOBBSAWM, *L'Ère des révolutions : 1789-1848*, Paris, Fayard, 1970.

Eric HOBBSAWM, *L'Ère du capital : 1848-1875*, Paris, Fayard, 1978.

Eric HOBBSAWM, *L'Ère des empires : 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989.

- Eric HOBBSBAWM, *L'Âge des extrêmes : le court XX^e siècle 1914-1991*, Marseille, Agone, 2020 [1994].
- Raymond HUARD, *Le suffrage universel en France (1848-1946)*, Paris, 1985.
- Julian JACKSON, *De Gaulle*, Paris, Seuil, 2019.
- Julian MISCHI, *Le parti des communistes. Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors d'atteinte, 2020.
- Hubert NEANT, *La politique en France (1815-2015) : régimes, institutions, élections, courants, partis, groupes de pression, médias*, Paris, Hachette, 2016.
- Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France, 1789-1924*, Paris, Gallimard, 1982.
- Gilles PECOUT, *Atlas de la France contemporaine, XIX^e-XX^e*, Autrement, 2008.
- René REMOND, *Les droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- Jean-François SIRINELLI, *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2004.
- Pierre SINGARAVELOU (dir.), *Les Empires coloniaux, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 2013.
- Georges Henri SOUTOU, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF « Nouvelle Clio », 2009.
- Zeev STERNHELL, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Pluriel, 2016 [1972].
- Françoise TALIANO-DES GARETS, *Histoire politique de la France - III^e, IV^e, V^e Républiques (1870 à nos jours)*, Paris, Ellipses, 2021.
- Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Aubier, 1998, 296 p. Rééd. Flammarion, 2020, coll. Champs histoire, 322 p.
- Danielle TARTAKOWSKY. « LA MANIF¹ : Histoire des mobilisations de rue – 1/5 - 1^{ère} partie : de 1789 à 1934 ». [en ligne] URL : <https://www.dailymotion.com/video/xcy1am> (consultée le 13/12/2018)
- Christophe VERNEUIL, *Histoire politique de la France (1814-1914)*, Paris, Ellipses, 2008.
- Christophe VERNEUIL, *Histoire politique de la France (1914-2007)*, Paris, Ellipses, 2007.
- Xavier VIGNA et Jean VIGREUX, *Mai-Juin 1968. Huit semaines qui ébranlèrent la France*, Dijon, EUD, 2010.
- Jean VIGREUX, *Le Front populaire*, Paris, PUF, 2011.
- Michel WINOCK, *L'agonie de la IV^e République. 13 mai 1958*, Paris, Gallimard, 2006.
- Michel WINOCK, *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Points, 2015.
- Michel WINOCK, *La France républicaine : histoire politique (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Laffont, 2017.
- Michel WINOCK, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques (1871-1968)*, Paris, Points, 2009
- Jean-Claude YON, *Le Second Empire. Politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2004.

[Frise chronologique](#)

Descriptif des séances

NB : Les sujets d'exposé sont envoyés, ou déposés sur la plateforme UniversiTICE, deux semaines avant le passage.

Première séance : 17 septembre

Introduction générale

- Méthodologie de l'exposé oral, du commentaire de texte et de la dissertation
- Frise chronologique des régimes politiques des XIX^e au XXI^e siècles
- Présentation des exposés

Deuxième séance (24 septembre)

La question du drapeau

Tableau de Delacroix, <i>La Liberté guidant le Peuple</i> (1830) : drapeau tricolore
Harangue de Lamartine en faveur du drapeau tricolore (25 février 1848) (contre le drapeau rouge)
Le manifeste du comte de Chambord (5 juillet 1871) et le drapeau blanc

Troisième séance (1^{er} octobre)

L'évolution institutionnelle (1)

La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814
Le discours de Bordeaux de Louis Napoléon Bonaparte (<i>Moniteur Universel</i> , 12 octobre 1852)
Le programme de Belleville (approuvé par Gambetta, 1869)

Quatrième séance (8 octobre)

Le mouvement ouvrier et les socialismes

Cinquième séance (15 octobre)

L'évolution institutionnelle (2) : Les années 1870

Sixième séance (22 octobre)

Les crises de la III^e République

Septième séance (29 octobre)

Les grandes lois de liberté

Huitième séance (12 novembre)

La droite nationaliste et populiste et le régime de Vichy

Neuvième séance (19 novembre)

La gauche française

Dixième séance (26 novembre)

GPRF et la IV^e République

Onzième séance (3 décembre)

La Ve République (1)

Douzième séance (10 décembre)

La Ve République (2)